

PRETENDUE CONTRADICTION

Les organes bleus sont bien en peine en ce moment de tâcher de mettre en contradiction deux ententes relatives au retour de l'hon. M. Garneau.

Les ententes sont identiques sur tous les points. M. Garneau a déclaré dans les deux qu'il n'avait pas été question de l'hon. M. Mercier et lui de la représentation de la province à l'exposition de 1889.

Dans les deux il a nié qu'il fut allé à Paris pour s'occuper de cette exposition.

Maintenant, il a été plus explicite dans la Patrie en disant que la raison pour laquelle il ne pouvait s'en occuper c'est qu'il fallait que le gouvernement fût déral accepté d'abord.

Nous voudrions bien savoir où nos adversaires trouvent une divergence d'opinion dans ces deux ententes.

LES EMPLOYÉS D'OTTAWA

On s'étonne souvent de la façon plus que triste dont sont administrées les affaires publiques à Ottawa et des rumeurs qui circulent à tout moment de détournements de fonds, de fuite aux Etats-Unis, etc.

L'incident suivant qui s'est passé l'autre jour dans la Législature d'Ontario en donne l'explication.

Au cours du discours du Budget, l'hon. M. Ross, trésorier provincial, a fait la intéressante déclaration qui suit:

Il y a quelque temps, on remarqua des écarts sérieux entre les comptes de dépenses du gouvernement et ceux des différents banques sur lesquelles ces chèques avaient été tirés.

On fit une enquête et l'on trouva que près de \$5,778 avaient été payés sur des chèques apparemment non autorisés.

Les soupçons tombèrent sur un employé d'un des départements.

A ce point, M. Meredith se leva pour demander ce qu'était devenu cet employé.

M. Ross se leva et répondit: "Il a été renvoyé et est au service du gouvernement fédéral."

La chambre entière a éclaté en applaudissements.

Voilà le contraste qui tant entre les deux gouvernements: libéral et conservateur.

Il y en a un autre entre le gouvernement d'Ontario et l'ancien gouvernement de Québec.

En 1886 un employé de Québec volait \$51,000 dans le trésor. Le ministre, prévenu de ce crime le laissa se sauver aux Etats-Unis, continuant à lui payer son salaire jusqu'à sa mort, puis, cherchait à cacher le vol par un subterfuge de comptabilité.

Dans Ontario, ce n'est pas ainsi qu'on agit.

On chasse sans remission un employé infidèle.

Il est vrai que le lendemain le gouvernement d'Ottawa lui donne une position.

Qui se ressemble, s'assemble.

MANITOBA

Le gouvernement fédéral a perdu tout point d'appui dans le Manitoba.

L'élection si égarante des ministres du cabinet Greenway en était déjà un indice.

La défaite de M. Scarth, le favori de gouvernement comme président de l'association conservatrice.

L'adoption par cette association de résolutions en faveur de l'abolition du monopole; ce sont là autant de marques sérieuses du sentiment général de la Province.

Voici maintenant la chambre de commerce de Winnipeg, une des institutions les plus conservatrices du Manitoba qui se déclare ouvertement en guerre contre le gouvernement fédéral.

Voici les résolutions qui ont été passées en Chambre Plénière.

"Considérant que la chambre a devant elle les signes manifestes d'une dépression générale des affaires dans les villes et dans la province entière, et cela dans des proportions pires qu'aux plus mauvais jours du krach qui s'est produit il y a quelques années dans les transactions immobilières;

Considérant que les recherches faites par un comité de cette Chambre ont établi que jamais le rendement de la terre n'avait été meilleur ni les récoltes plus belles, qu'il y a dans le pays abondance de blé pour faire face aux exigences raisonnables du moment et retirer les affaires de leur présente paralysie, et qu'ainsi le blâme ne retombe ni sur le pays ni sur les agriculteurs;

Considérant que, malgré le fait que les obstacles de nature qui ont bloqué les voies ferrées dans les Montagnes Rocheuses et dans l'ouest d'Ontario, le pacifique a prouvé son incapacité de transporter tout le grain récolté dans cette province et persiste dans son refus de laisser le gouvernement d'Ottawa racheter ses promesses à notre égard en reconstruisant notre droit constitutionnel de bâtir tous les chemins de fer dont nous avons besoin;

Il est résolu que cette Chambre, en vue de provoquer une crise, se mette d'abord en relation avec les associations de même nature de l'est, qui représentent le commerce avec lequel nous faisons le plus d'affaires, pour leur demander si elle veut nous appuyer ou si elle veut abandonner à elle-même la plus jeune et la plus faible des provinces;

Que, tout en ne faisant aucune menace, cette Chambre entend qu'il soit bien compris que le peuple de cette province est convaincu de l'impérieuse nécessité de prendre une action immédiate, car elle considère qu'un principe essentiel de la confédération est en ce moment dans la balance;

Que, vu le côté critique de la situation, le secrétaire de cette Chambre demandera une réponse télégraphique afin de pouvoir nous réunir au plus tôt possible et prendre une décision pour l'avenir.

Résolu: que le secrétaire soit chargé d'adresser à l'hon. Thomas Greenway, premier ministre du Manitoba, copie des présentes résolutions, lui portant au même temps l'assurance de l'appui cordial et complet de cette Chambre dans tous les efforts que lui et ses collègues tenteront pour débarrasser au plus tôt la province du monopole qui menace de nous ruiner au premier et dernier; que le gouvernement local peut également compter sur notre concours dans toute mesure tendant à déjouer les tentatives d'obstruction du gouvernement fédéral contre le libre exercice de son droit d'incorporer et de construire des chemins de fer en aucun endroit dans les limites de notre province; que de plus, cette Chambre désire formellement voir le gouvernement provincial adopter sans retard une politique énergique et décisive sur cette question vitale, dont la prompt solution dépendra de la prospérité ou de la ruine de la majorité des résidents actuels de cette province."

Voici quelques uns des plus favorisés: D. O'Connor, Ottawa, \$6,992; H. Abbott, Montréal, 1,168; Société Dalton McCarthy, 2,462; Angers & Casgrain, Québec, 2,337; Aikens & Hamilton, Winnipeg, 2,002; Call & Sadler, 772; M. Adams, adversaire de l'hon. Peter Mitchell aux dernières élections, 745; L. B. Church, 1,489; J. B. Costigan, fils du ministre, 845; J. C. Eccles, 2,309; Wallace Graham, associé d'un fils de ministre, 4,637; L. B. Harrison, 1,783; J. A. Macdonnell, 1,012; H. C. Pelletier, 1,113; P. O. Tache, 133.

Ce sont les plus importants. Avec un tel point d'appui, le gouvernement Greenway peut marcher.

DON SARDÀ JUGÉ

Nous avons bien à contrecœur été amené à constater l'usage que la presse, que l'on est convenu d'appeler bien pensante, faisait d'un certain livre politico-religieux dû à un prêtre Espagnol, Don Sarda y Salviy.

Nous nous sommes plaints de l'intrusion de ce nouvel élément de discorde dans nos luttes politiques.

Nos plaintes ont été mal reçues et pourtant elles étaient légitimes.

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans une lettre que le préfet de la congrégation de l'Index a adressé aux archevêques de Barcelone et de Madrid en réponse à une demande faite par ceux-ci pour savoir si ce livre atteignait le parti libéral espagnol.

Il paraît que les bons bleus de là-bas s'étaient alliés aux ultramontains pour bombarder le parti libéral:

Rome, 29 août 1887. Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Le siège apostolique a reçu une supplique de quelques-uns de votre diocèse, désirant savoir quel est la véritable signification qu'il faut donner à une lettre adressée à votre grandeur, le 10 janvier dernier, par le R. P. Secrétaire de la Sacré Congrégation de l'Index sur l'opuscule du prêtre D. Felix Sarda y Salviy, intitulé "Le libéralisme est un péché."

Ce qui a donné lieu à ces doutes et à ces anxiétés, c'est quelques-uns ont voulu étendre le sens de cette lettre à des questions politiques brillantes parmi les catholiques espagnols; de là dans les journaux de vives discussions propres à troubler les consciences et à entretenir les divisions.

Après avoir, par ordre du Souverain Pontife, examiné avec soin la susdite supplique, il est devenu parfaitement claire que l'approbation donnée au susdit opuscule par la lettre du P. Secrétaire, ne se rapporte absolument qu'à la thèse et aux principes généraux, et non exposés, suivant l'enseignement de l'Eglise, clairement et avec ordre par D. Sarda dans son livre. Mais elle n'a aucun rapport quelconque avec certaines propositions incidentes, ou certaines allusions qui y sont contenues, et qui regardent l'ordre content de faits et l'état des affaires publiques de l'Espagne; on n'a certainement pas eu le dessein de les y atteindre. Donner à cette approbation un sens qui, comme quelques-uns se sont efforcés de le faire, favoriserait un parti politique au détriment de l'autre n'a pas été et n'a pu être dans l'intention de la Sacré Congrégation. Il n'y a donc aucune raison de craindre de se tromper les catholiques qui, n'étant de côté l'autorité d'écrits privés, prennent pour règle de conduite dans la défense des droits et des intérêts de la religion, les enseignements et les avertissements solennels données par le Pontife romain, non seulement dans les lettres encycliques Cum multa et Innotuit Dei, mais s'attachant à cette règle très sure donnée par le Siège apostolique aux fidèles de l'Univers et de l'Espagne en particulier, ils peuvent être certains que, non seulement ils remplissent un devoir religieux et tout catholique, mais encore se rendront dignes d'éloges et par conséquent que c'est à tort qu'ils se sont laissés troubler à cause d'interprétations fausses données, sous l'inspiration de passions politiques, à la lettre au Secrétaire de l'Index.

Considérant toutes ces choses, la Sacré Congrégation a cru bon d'adresser cette lettre à V. G. afin que, par les principes du droit public, la véritable et légitime interprétation soit donnée dans votre pays à l'approbation que Votre Excellence a faite par son livre, et que tout prêtre soit averti, qu'il puisse encore troubler les consciences et entretenir des discussions acrimonieuses, puisque tout est écrit pour le bien, celles-ci tournent encore au détriment de l'Eglise, dont la fin est le salut des âmes et le règne de la vérité et de la justice.

Je prie le Seigneur qu'il vous accorde tous les biens et je me soucierai avec le plus profond respect,

de votre Grandeur, Le très dévoué serviteur, FR. THOMAS MARIE CARD, MARTINELLI, Ev. de Saine, Prefet.

Cette lettre clôt toute discussion. Du moment où le livre de Don Sarda n'atteint ni l'école des Castelar ni celle de Zorilla, nous ne voyons pas comment elle pourrait atteindre ce qu'en style bleu on appelle l'école de La Patrie.

LES COMPTES PUBLICS

Le rapport de l'Auditeur vient d'être publié et nous commençons à avoir quelques détails par dépêche.

Payé aux journaux Le total payé aux journaux en dehors des contrats réguliers est de \$303,189.

Table with 2 columns: Journal Name and Amount. Includes London Free Press, Montreal Gazette, Halifax Herald, etc.

Ce sont les plus importants. Payé aux avocats Une somme de \$61,425 a été payée aux avocats chargés des causes du gouvernement.

Voici quelques uns des plus favorisés

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes D. O'Connor, Ottawa, \$6,992; H. Abbott, Montréal, 1,168; Société Dalton McCarthy, 2,462; etc.

Ce sont les plus importants. Avec un tel point d'appui, le gouvernement Greenway peut marcher.

DON SARDÀ JUGÉ

Nous avons bien à contrecœur été amené à constater l'usage que la presse, que l'on est convenu d'appeler bien pensante, faisait d'un certain livre politico-religieux dû à un prêtre Espagnol, Don Sarda y Salviy.

Nous nous sommes plaints de l'intrusion de ce nouvel élément de discorde dans nos luttes politiques.

Nos plaintes ont été mal reçues et pourtant elles étaient légitimes.

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans une lettre que le préfet de la congrégation de l'Index a adressé aux archevêques de Barcelone et de Madrid en réponse à une demande faite par ceux-ci pour savoir si ce livre atteignait le parti libéral espagnol.

Il paraît que les bons bleus de là-bas s'étaient alliés aux ultramontains pour bombarder le parti libéral:

Rome, 29 août 1887. Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Le siège apostolique a reçu une supplique de quelques-uns de votre diocèse, désirant savoir quel est la véritable signification qu'il faut donner à une lettre adressée à votre grandeur, le 10 janvier dernier, par le R. P. Secrétaire de la Sacré Congrégation de l'Index sur l'opuscule du prêtre D. Felix Sarda y Salviy, intitulé "Le libéralisme est un péché."

Ce qui a donné lieu à ces doutes et à ces anxiétés, c'est quelques-uns ont voulu étendre le sens de cette lettre à des questions politiques brillantes parmi les catholiques espagnols; de là dans les journaux de vives discussions propres à troubler les consciences et à entretenir les divisions.

Après avoir, par ordre du Souverain Pontife, examiné avec soin la susdite supplique, il est devenu parfaitement claire que l'approbation donnée au susdit opuscule par la lettre du P. Secrétaire, ne se rapporte absolument qu'à la thèse et aux principes généraux, et non exposés, suivant l'enseignement de l'Eglise, clairement et avec ordre par D. Sarda dans son livre. Mais elle n'a aucun rapport quelconque avec certaines propositions incidentes, ou certaines allusions qui y sont contenues, et qui regardent l'ordre content de faits et l'état des affaires publiques de l'Espagne; on n'a certainement pas eu le dessein de les y atteindre. Donner à cette approbation un sens qui, comme quelques-uns se sont efforcés de le faire, favoriserait un parti politique au détriment de l'autre n'a pas été et n'a pu être dans l'intention de la Sacré Congrégation. Il n'y a donc aucune raison de craindre de se tromper les catholiques qui, n'étant de côté l'autorité d'écrits privés, prennent pour règle de conduite dans la défense des droits et des intérêts de la religion, les enseignements et les avertissements solennels données par le Pontife romain, non seulement dans les lettres encycliques Cum multa et Innotuit Dei, mais s'attachant à cette règle très sure donnée par le Siège apostolique aux fidèles de l'Univers et de l'Espagne en particulier, ils peuvent être certains que, non seulement ils remplissent un devoir religieux et tout catholique, mais encore se rendront dignes d'éloges et par conséquent que c'est à tort qu'ils se sont laissés troubler à cause d'interprétations fausses données, sous l'inspiration de passions politiques, à la lettre au Secrétaire de l'Index.

Considérant toutes ces choses, la Sacré Congrégation a cru bon d'adresser cette lettre à V. G. afin que, par les principes du droit public, la véritable et légitime interprétation soit donnée dans votre pays à l'approbation que Votre Excellence a faite par son livre, et que tout prêtre soit averti, qu'il puisse encore troubler les consciences et entretenir des discussions acrimonieuses, puisque tout est écrit pour le bien, celles-ci tournent encore au détriment de l'Eglise, dont la fin est le salut des âmes et le règne de la vérité et de la justice.

Je prie le Seigneur qu'il vous accorde tous les biens et je me soucierai avec le plus profond respect,

de votre Grandeur, Le très dévoué serviteur, FR. THOMAS MARIE CARD, MARTINELLI, Ev. de Saine, Prefet.

Cette lettre clôt toute discussion. Du moment où le livre de Don Sarda n'atteint ni l'école des Castelar ni celle de Zorilla, nous ne voyons pas comment elle pourrait atteindre ce qu'en style bleu on appelle l'école de La Patrie.

LES COMPTES PUBLICS

Le rapport de l'Auditeur vient d'être publié et nous commençons à avoir quelques détails par dépêche.

Payé aux journaux Le total payé aux journaux en dehors des contrats réguliers est de \$303,189.

Table with 2 columns: Journal Name and Amount. Includes London Free Press, Montreal Gazette, Halifax Herald, etc.

Ce sont les plus importants. Payé aux avocats Une somme de \$61,425 a été payée aux avocats chargés des causes du gouvernement.

Voici quelques uns des plus favorisés

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes D. O'Connor, Ottawa, \$6,992; H. Abbott, Montréal, 1,168; Société Dalton McCarthy, 2,462; etc.

Ce sont les plus importants. Avec un tel point d'appui, le gouvernement Greenway peut marcher.

DON SARDÀ JUGÉ

Nous avons bien à contrecœur été amené à constater l'usage que la presse, que l'on est convenu d'appeler bien pensante, faisait d'un certain livre politico-religieux dû à un prêtre Espagnol, Don Sarda y Salviy.

Nous nous sommes plaints de l'intrusion de ce nouvel élément de discorde dans nos luttes politiques.

Nos plaintes ont été mal reçues et pourtant elles étaient légitimes.

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans une lettre que le préfet de la congrégation de l'Index a adressé aux archevêques de Barcelone et de Madrid en réponse à une demande faite par ceux-ci pour savoir si ce livre atteignait le parti libéral espagnol.

Il paraît que les bons bleus de là-bas s'étaient alliés aux ultramontains pour bombarder le parti libéral:

Rome, 29 août 1887. Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Le siège apostolique a reçu une supplique de quelques-uns de votre diocèse, désirant savoir quel est la véritable signification qu'il faut donner à une lettre adressée à votre grandeur, le 10 janvier dernier, par le R. P. Secrétaire de la Sacré Congrégation de l'Index sur l'opuscule du prêtre D. Felix Sarda y Salviy, intitulé "Le libéralisme est un péché."

Ce qui a donné lieu à ces doutes et à ces anxiétés, c'est quelques-uns ont voulu étendre le sens de cette lettre à des questions politiques brillantes parmi les catholiques espagnols; de là dans les journaux de vives discussions propres à troubler les consciences et à entretenir les divisions.

Après avoir, par ordre du Souverain Pontife, examiné avec soin la susdite supplique, il est devenu parfaitement claire que l'approbation donnée au susdit opuscule par la lettre du P. Secrétaire, ne se rapporte absolument qu'à la thèse et aux principes généraux, et non exposés, suivant l'enseignement de l'Eglise, clairement et avec ordre par D. Sarda dans son livre. Mais elle n'a aucun rapport quelconque avec certaines propositions incidentes, ou certaines allusions qui y sont contenues, et qui regardent l'ordre content de faits et l'état des affaires publiques de l'Espagne; on n'a certainement pas eu le dessein de les y atteindre. Donner à cette approbation un sens qui, comme quelques-uns se sont efforcés de le faire, favoriserait un parti politique au détriment de l'autre n'a pas été et n'a pu être dans l'intention de la Sacré Congrégation. Il n'y a donc aucune raison de craindre de se tromper les catholiques qui, n'étant de côté l'autorité d'écrits privés, prennent pour règle de conduite dans la défense des droits et des intérêts de la religion, les enseignements et les avertissements solennels données par le Pontife romain, non seulement dans les lettres encycliques Cum multa et Innotuit Dei, mais s'attachant à cette règle très sure donnée par le Siège apostolique aux fidèles de l'Univers et de l'Espagne en particulier, ils peuvent être certains que, non seulement ils remplissent un devoir religieux et tout catholique, mais encore se rendront dignes d'éloges et par conséquent que c'est à tort qu'ils se sont laissés troubler à cause d'interprétations fausses données, sous l'inspiration de passions politiques, à la lettre au Secrétaire de l'Index.

Considérant toutes ces choses, la Sacré Congrégation a cru bon d'adresser cette lettre à V. G. afin que, par les principes du droit public, la véritable et légitime interprétation soit donnée dans votre pays à l'approbation que Votre Excellence a faite par son livre, et que tout prêtre soit averti, qu'il puisse encore troubler les consciences et entretenir des discussions acrimonieuses, puisque tout est écrit pour le bien, celles-ci tournent encore au détriment de l'Eglise, dont la fin est le salut des âmes et le règne de la vérité et de la justice.

Je prie le Seigneur qu'il vous accorde tous les biens et je me soucierai avec le plus profond respect,

de votre Grandeur, Le très dévoué serviteur, FR. THOMAS MARIE CARD, MARTINELLI, Ev. de Saine, Prefet.

Cette lettre clôt toute discussion. Du moment où le livre de Don Sarda n'atteint ni l'école des Castelar ni celle de Zorilla, nous ne voyons pas comment elle pourrait atteindre ce qu'en style bleu on appelle l'école de La Patrie.

LES COMPTES PUBLICS

Le rapport de l'Auditeur vient d'être publié et nous commençons à avoir quelques détails par dépêche.

Payé aux journaux Le total payé aux journaux en dehors des contrats réguliers est de \$303,189.

Table with 2 columns: Journal Name and Amount. Includes London Free Press, Montreal Gazette, Halifax Herald, etc.

Ce sont les plus importants. Payé aux avocats Une somme de \$61,425 a été payée aux avocats chargés des causes du gouvernement.

Voici quelques uns des plus favorisés

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes D. O'Connor, Ottawa, \$6,992; H. Abbott, Montréal, 1,168; Société Dalton McCarthy, 2,462; etc.

Ce sont les plus importants. Avec un tel point d'appui, le gouvernement Greenway peut marcher.

DON SARDÀ JUGÉ

Nous avons bien à contrecœur été amené à constater l'usage que la presse, que l'on est convenu d'appeler bien pensante, faisait d'un certain livre politico-religieux dû à un prêtre Espagnol, Don Sarda y Salviy.

Nous nous sommes plaints de l'intrusion de ce nouvel élément de discorde dans nos luttes politiques.

Nos plaintes ont été mal reçues et pourtant elles étaient légitimes.

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans une lettre que le préfet de la congrégation de l'Index a adressé aux archevêques de Barcelone et de Madrid en réponse à une demande faite par ceux-ci pour savoir si ce livre atteignait le parti libéral espagnol.

Il paraît que les bons bleus de là-bas s'étaient alliés aux ultramontains pour bombarder le parti libéral:

Rome, 29 août 1887. Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Le siège apostolique a reçu une supplique de quelques-uns de votre diocèse, désirant savoir quel est la véritable signification qu'il faut donner à une lettre adressée à votre grandeur, le 10 janvier dernier, par le R. P. Secrétaire de la Sacré Congrégation de l'Index sur l'opuscule du prêtre D. Felix Sarda y Salviy, intitulé "Le libéralisme est un péché."

Ce qui a donné lieu à ces doutes et à ces anxiétés, c'est quelques-uns ont voulu étendre le sens de cette lettre à des questions politiques brillantes parmi les catholiques espagnols; de là dans les journaux de vives discussions propres à troubler les consciences et à entretenir les divisions.

Après avoir, par ordre du Souverain Pontife, examiné avec soin la susdite supplique, il est devenu parfaitement claire que l'approbation donnée au susdit opuscule par la lettre du P. Secrétaire, ne se rapporte absolument qu'à la thèse et aux principes généraux, et non exposés, suivant l'enseignement de l'Eglise, clairement et avec ordre par D. Sarda dans son livre. Mais elle n'a aucun rapport quelconque avec certaines propositions incidentes, ou certaines allusions qui y sont contenues, et qui regardent l'ordre content de faits et l'état des affaires publiques de l'Espagne; on n'a certainement pas eu le dessein de les y atteindre. Donner à cette approbation un sens qui, comme quelques-uns se sont efforcés de le faire, favoriserait un parti politique au détriment de l'autre n'a pas été et n'a pu être dans l'intention de la Sacré Congrégation. Il n'y a donc aucune raison de craindre de se tromper les catholiques qui, n'étant de côté l'autorité d'écrits privés, prennent pour règle de conduite dans la défense des droits et des intérêts de la religion, les enseignements et les avertissements solennels données par le Pontife romain, non seulement dans les lettres encycliques Cum multa et Innotuit Dei, mais s'attachant à cette règle très sure donnée par le Siège apostolique aux fidèles de l'Univers et de l'Espagne en particulier, ils peuvent être certains que, non seulement ils remplissent un devoir religieux et tout catholique, mais encore se rendront dignes d'éloges et par conséquent que c'est à tort qu'ils se sont laissés troubler à cause d'interprétations fausses données, sous l'inspiration de passions politiques, à la lettre au Secrétaire de l'Index.

Considérant toutes ces choses, la Sacré Congrégation a cru bon d'adresser cette lettre à V. G. afin que, par les principes du droit public, la véritable et légitime interprétation soit donnée dans votre pays à l'approbation que Votre Excellence a faite par son livre, et que tout prêtre soit averti, qu'il puisse encore troubler les consciences et entretenir des discussions acrimonieuses, puisque tout est écrit pour le bien, celles-ci tournent encore au détriment de l'Eglise, dont la fin est le salut des âmes et le règne de la vérité et de la justice.

Je prie le Seigneur qu'il vous accorde tous les biens et je me soucierai avec le plus profond respect,

de votre Grandeur, Le très dévoué serviteur, FR. THOMAS MARIE CARD, MARTINELLI, Ev. de Saine, Prefet.

Cette lettre clôt toute discussion. Du moment où le livre de Don Sarda n'atteint ni l'école des Castelar ni celle de Zorilla, nous ne voyons pas comment elle pourrait atteindre ce qu'en style bleu on appelle l'école de La Patrie.

LES COMPTES PUBLICS

Le rapport de l'Auditeur vient d'être publié et nous commençons à avoir quelques détails par dépêche.

Payé aux journaux Le total payé aux journaux en dehors des contrats réguliers est de \$303,189.

Table with 2 columns: Journal Name and Amount. Includes London Free Press, Montreal Gazette, Halifax Herald, etc.

Ce sont les plus importants. Payé aux avocats Une somme de \$61,425 a été payée aux avocats chargés des causes du gouvernement.

Voici quelques uns des plus favorisés

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes D. O'Connor, Ottawa, \$6,992; H. Abbott, Montréal, 1,168; Société Dalton McCarthy, 2,462; etc.

Ce sont les plus importants. Avec un tel point d'appui, le gouvernement Greenway peut marcher.

DON SARDÀ JUGÉ

Nous avons bien à contrecœur été amené à constater l'usage que la presse, que l'on est convenu d'appeler bien pensante, faisait d'un certain livre politico-religieux dû à un prêtre Espagnol, Don Sarda y Salviy.

Nous nous sommes plaints de l'intrusion de ce nouvel élément de discorde dans nos luttes politiques.

Nos plaintes ont été mal reçues et pourtant elles étaient légitimes.

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans une lettre que le préfet de la congrégation de l'Index a adressé aux archevêques de Barcelone et de Madrid en réponse à une demande faite par ceux-ci pour savoir si ce livre atteignait le parti libéral espagnol.

Il paraît que les bons bleus de là-bas s'étaient alliés aux ultramontains pour bombarder le parti libéral:

Rome, 29 août 1887. Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Le siège apostolique a reçu une supplique de quelques-uns de votre diocèse, désirant savoir quel est la véritable signification qu'il faut donner à une lettre adressée à votre grandeur, le 10 janvier dernier, par le R. P. Secrétaire de la Sacré Congrégation de l'Index sur l'opuscule du prêtre D. Felix Sarda y Salviy, intitulé "Le libéralisme est un péché."

Ce qui a donné lieu à ces doutes et à ces anxiétés, c'est quelques-uns ont voulu étendre le sens de cette lettre à des questions politiques brillantes parmi les catholiques espagnols; de là dans les journaux de vives discussions propres à troubler les consciences et à entretenir les divisions.

Après avoir, par ordre du Souverain Pontife, examiné avec soin la susdite supplique, il est devenu parfaitement claire que l'approbation donnée au susdit opuscule par la lettre du P. Secrétaire, ne se rapporte absolument qu'à la thèse et aux principes généraux, et non exposés, suivant l'enseignement de l'Eglise, clairement et avec ordre par D. Sarda dans son livre. Mais elle n'a aucun rapport quelconque avec certaines propositions incidentes, ou certaines allusions qui y sont contenues, et qui regardent l'ordre content de faits et l'état des affaires publiques de l'Espagne; on n'a certainement pas eu le dessein de les y atteindre. Donner à cette approbation un sens qui, comme quelques-uns se sont efforcés de le faire, favoriserait un parti politique au détriment de l'autre n'a pas été et n'a pu être dans l'intention de la Sacré Congrégation. Il n'y a donc aucune raison de craindre de se tromper les catholiques qui, n'étant de côté l'autorité d'écrits privés, prennent pour règle de conduite dans la défense des droits et des intérêts de la religion, les enseignements et les avertissements solennels données par le Pontife romain, non seulement dans les lettres encycliques Cum multa et Innotuit Dei, mais s'attachant à cette règle très sure donnée par le Siège apostolique aux fidèles de l'Univers et de l'Espagne en particulier, ils peuvent être certains que, non seulement ils remplissent un devoir religieux et tout catholique, mais encore se rendront dignes d'éloges et par conséquent que c'est à tort qu'ils se sont laissés troubler à cause d'interprétations fausses données, sous l'inspiration de passions politiques, à la lettre au Secrétaire de l'Index.

Considérant toutes ces choses, la Sacré Congrégation a cru bon d'adresser cette lettre à V. G. afin que, par les principes du droit public, la véritable et légitime interprétation soit donnée dans votre pays à l'approbation que Votre Excellence a faite par son livre, et que tout prêtre soit averti, qu'il puisse encore troubler les consciences et entretenir des discussions acrimonieuses, puisque tout est écrit pour le bien, celles-ci tournent encore au détriment de l'Eglise, dont la fin est le salut des âmes et le règne de la vérité et de la justice.

Je prie le Seigneur qu'il vous accorde tous les biens et je me soucierai avec le plus profond respect,

de votre Grandeur, Le très dévoué serviteur, FR. THOMAS MARIE CARD, MARTINELLI, Ev. de Saine, Prefet.

Cette lettre clôt toute discussion. Du moment où le livre de Don Sarda n'atteint ni l'école des Castelar ni celle de Zorilla, nous ne voyons pas comment elle pourrait atteindre ce qu'en style bleu on appelle l'école de La Patrie.

LES COMPTES PUBLICS

Le rapport de l'Auditeur vient d'être publié et nous commençons à avoir quelques détails par dépêche.

Payé aux journaux Le total payé aux journaux en dehors des contrats réguliers est de \$303,189.

Notes de Sorel.

CONTESTATION D'ELECTION

Hier au Cour Supérieur à Ottawa, la contestation d'élection du comté de Québec a été plaidée par L'Hon. W. Mc Dougall et Jos. Martin l'adversaire de A.P. Caron étaient les avocats appelants et M. M. J.E. McTigue et J.G. Bossée C. R. les avocats de l'intimé Sir A.P. Caron.

Neubriez pas que A. C. TREMPÉ a un stock considérable de toutes les variétés de poissons frais ou salés. Ce n'est pas aussi reçu de magnifiques petits poissons maigres.

BRISE

On est à réparer le tuyau de la chaudière qui est brisé sur le Ste George.

ON DEMANDE

Un associé pour faire le commerce d'épicerie, vins et liqueurs à Sorel.

Il ne sera pas nécessaire d'avoir un fort capital.

Pour informations, s'adresser au bureau du Sud. Bloc Brunswick. Sorel.

22 Fév. I.M.

A. C. TREMPÉ a reçu le plus beau lot de beurre de Kamouraska qu'il verra à un prix incroyable; il veut aussi tous les jours des Huitres standard au gallon, de 1ère qualité, ainsi qu'un amateur de soupe aux huîtres.

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.

Le magnifique magasin occupé par madame Ulric Chapelaine, modiste et le logement au deuxième étage, Block Morasse.

La maison est pourvue de toutes les améliorations possibles: chambres de bain, renvoi d'eau, etc.

Possession au premier mai. Conditions faciles.

S'adresser à L. S. Robitaille Chapelier.

VENTES PAR LE SHERIFF

No 2044, The Successors Mc Hugh-ton Line.

Haynemand.

Trois morceaux de terre situés en la paroisse de Lacombe, censez sous les nos 203, 204, & 205 du cadastre officiel de la dite paroisse, avec les bâtiments y appartenant.

Vente à la porte de l'église de Lacombe le vingt-neuf février courant, à dix heures A. M.

Bureau de Sheriff P. Guérinon, Sheriff, 20 Février 1888.

No 1688, The Trust and Loan Company of Canada.

Boisvert.

Deux morceaux de terre situés en la paroisse de St Zéphirin de Central, censez sous les nos 516 et 609 du cadastre officiel de la dite paroisse, avec les bâtiments y appartenant.

Vente à la porte de l'église de St Zéphirin de Central, le vingt-cinq février courant, à onze heures A. M.

Bureau de Sheriff P. Guérinon, Sheriff, 20 Février 1888.

No 1688, The Trust and Loan Company of Canada.

Boisvert.

Deux morceaux de terre situés en la paroisse de St Zéphirin de Central, censez sous les nos 516 et 609 du cadastre officiel de la dite paroisse, avec les bâtiments y appartenant.

Vente à la porte de l'église de St Zéphirin de Central, le vingt-cinq février courant, à onze heures A. M.

Bureau de Sheriff P. Guérinon, Sheriff, 20 Février 1888.

Quantité d'Antoine

M. David Crawford, dans le quartier Saint Antoine, doit mourir. Il n'a pas encore eu son assignation au greffe de la Corporation. M. l'archevêque Clémentine sera présent à la paroledation, dès que cette assignation parviendra au bureau du greffe.

Vendredi

L'on a continué les procès ce matin, dans la contestation de Verchères. M. C. A. Geoffrion occupe pour la défendeur et M. Madore pour la demandeur.

La lumière électrique à St-Hyacinthe. C'est vendredi soir qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la lumière électrique à St-Hyacinthe ainsi que dans les compagnies Granite Mills et manufacture de laines de St-Hyacinthe.

Depuis quelques jours, la lumière électrique éclairait les rues, mais l'inauguration officielle n'avait pas encore eu lieu.

Après l'arrivée des trains de Montréal et de St-Hyacinthe, les citoyens et quelques étrangers se rendirent aux Granite Mills, à la manufacture de laine et à la station d'éclairage.

MM. L. Brousseau, directeur de la Cie du Gaz de St-Hyacinthe, Chas. W. Hagar, agent général, D. A. Starr, F. Thonon et M. All. Coriveau, de la Royale Électrique de Montréal, accompagnèrent les visiteurs.

Après une réception très courtoise de la part de M. Murphy, à la manufacture de tricots, l'on se rendit à la nouvelle manufacture de laines, où des messieurs furent reçus par MM. Morrison et Caouette. Ces deux manufactures furent beaucoup admirées.

L'éclairage de ces manufactures est fourni par un dynamo de 50 lumières arc, système Thomson-Houston, installés par la Royale Électrique de Montréal. Le dynamo est placé dans le Granite Mills.

50 lumières arc et une douzaine d'incandescents sont fournis par ce dynamo. Chaque foyer éclaire un grand espace et est très économique.

Antérieurement au placement de ces foyers, il y avait pris de 300 lbs de gaz, aujourd'hui il n'y a que 32 foyers de lumière arc. Tous les visiteurs, parmi lesquels on remarquait M. M. J. A. I. Craig, ont été vraiment étonnés de cet éclairage, et ont déclaré qu'il ne pouvait être surpassé.

Après cette inspection de l'éclairage des manufactures, les visiteurs visiteront la ville et furent charmés du bel éclairage fourni par 21 foyers arc, et les 12 lumières incandescents. Ces 12 lumières incandescents y furent remplacées par des foyers arc. Un diner fut ensuite servi à l'hôtel, après quoi l'on se rendit chez M. E. Morin, qui fit à son honneur de sa maison d'une façon princière.

Étaient présents: MM. Hart, agent de Richmond, les conseillers Bédard et Dubrule, M.M. Cleveland père et fils, et D. Samuëls, M.M. Octave Gendron, J. P. Royer, J. E. Renaud, de Sherbrooke, A. Craig, Daoust, Dussablon, Verre ult, Hagar, Starr, Thonon et Coriveau de Montréal, M. H. de La Bruère, l'ex-maire Côté, M.M. Desjars, A. Caouette, L. F. Morrison, E. Fontaine, et Murphy et autres.

R. R. R. RADWAY'S READY RELIEF.

Ce remède ne manque jamais, lorsqu'il est bien appliqué, de soulager le denteur en un temps variant de six à vingt minutes. Quelque soit la violence de l'inflammation, quelque soit le caractère de la douleur, la radway, bien appliquée, soulage instantanément et guérit bientôt.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les douleurs, les rhumes, les catarrhes, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de dents, les maux de reins, les maux de bras, les maux de jambes, les maux de pieds, les maux de mains, les maux de nez.



AVIS

Le Conseil de Ville de Sorel, sera en plénitude, par requête, à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'obtention d'un vote pour réformer et amender l'acte 22 Victoria, chapitre 75 et les divers actes qui l'ont amendé, pourvoyant l'incorporation de la dite ville, afin de mieux définir les pouvoirs de la dite corporation et en obtenir de plus amples.

JOHN GEO. CREBASSA Sec-Trés. Hôtel de Ville, Sorel } 7 février, 1888.

M. Collette de St Luc Comté de St Jean.

Attire respectueusement l'attention de MM. les curés, ainsi que des communautés religieuses, sur la supériorité de ses cierges, faits avec la cire de 1200 ruches d'abeilles, qu'il cultive, lui-même. Les proportions des cierges sont celle requises par l'autorité ecclésiastique.

Les prix et qualité donneront satisfaction.

Le soussigné ayant décidé de quitter Sorel au premier Mai prochain, offre de vendre son stock en bloc ou en détail à des prix réduits jusqu'au 1er Mai prochain.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Magasin et résidence, à louer possession premier Mai.

F. PLOUF

Compagnie du Chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Compagnie pour l'élection du Directeur et la transaction des affaires en général, aura lieu le 23 FÉVRIER, à 10 heures du matin, au bureau de M. J. A. UKE, rue de l'Épave, au bureau de M. J. A. Archambault, N.P. à St-Gabriel de Brandon.

Par ordre, Z. H. GERMAIN, Secrétaire.

100, rue de Brandon, 4 février 1888.

ON A BESOIN

On a besoin d'un bon compositeur ainsi que d'un Protes à notre imprimerie. Ouvrage permanent.

S'adresser à Rouilland & Cie Sorel

VENTES PAR ENCAN.

AVIS est par le présent donné que la propriété appartenant au gouvernement de la province de Québec et formant le bloc connu sous le nom de Jacques-Cartier, rue Notre-Dame, la rue Saint-Clément et la rue Saint-Jacques, plus quatre lots situés au sud de la rue Le Roy, à Montréal, en tout vingt et un lots de terrain, sera vendue, par lots séparés, à l'enchère, le premier et jour de mars de ce prochain (1888), à dix heures de matin, au bureau du sheriff de Montréal. Le plan des terrains avec un détail indiquant le chiffre de la mise à prix de chaque lot, est visible tous les jours, au bureau de dit sheriff, aux heures ordinaires.

J. MESHANE, Commissaire de l'enchère et de la vente.

199, rue Notre-Dame, MONTREAL.

ART GARLAND

On a besoin d'expériences ont prouvé que c'est le meilleur

RADIATEUR de CHALEUR

On a besoin de tous les outils de poivre de tous genres

L. J. A. Surveyer,

1500 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Horace Pepin L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE

1630 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Horace Pepin L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE

1630 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Horace Pepin L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE

1630 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Horace Pepin L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE

1630 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Horace Pepin L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE

1630 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Horace Pepin L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE

1630 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

COMMERCIAL

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market prices for Montreal, February 23, 1888. Columns include Montreal, Ontario, Toronto, and various bonds and stocks.

MARCHÉ DE GROS

Table of wholesale market prices for Montreal, February 23, 1888. Columns include various types of flour and other goods.

MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL

Table of retail market prices for Montreal, February 23, 1888. Columns include various types of flour and other goods.

PLUS DE PRESSION

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...

Les machines à vapeur... Les moteurs à vapeur... Les pompes à vapeur...



E. L. ETHIER & CIE, PROPRIETAIRES.

Le désir du Public-Voyageur accompli.

N. B.—La grande salle, de 50 pieds carrés, destinée aux BAINS et DINERS PUBLICS, est des plus propres. La meilleure place du Canada pour la Chasse et la Pêche. Excursions tous les samedis à des prix des plus réduits. Une visite est respectueusement sollicitée.

STOCK DE CHAUSSURES

—BIEN ASSORTIES— A VENDRE

En Bloc ou en Détail, à Prix Réduits.

—D'ICI AU—

PREMIER MAI PROCHAIN, A l'occasion du départ du soussigné,

FELIX PLOUF,

PLACE DU MARCHÉ, No 12, RUE AUGUSTA, SOREL,

Magasin et logement à louer. Possession au premier de mai.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE Entre New-York et le Havre

Les magnifiques vapeurs de cette ligne française pour le continent (certaines peupées de moteurs électriques) partent de la place No. 12 de la rue de St-Jacques à Montréal.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.

La Compagnie Transatlantique, 4 Fév. 1888.



E. L. ETHIER & CIE, PROPRIETAIRES.

Le désir du Public-Voyageur accompli.

N. B.—La grande salle, de 50 pieds carrés, destinée aux BAINS et DINERS PUBLICS, est des plus propres. La meilleure place du Canada pour la Chasse et la Pêche. Excursions tous les samedis à des prix des plus réduits. Une visite est respectueusement sollicitée.

STOCK DE CHAUSSURES

—BIEN ASSORTIES— A VENDRE

En Bloc ou en Détail, à Prix Réduits.

—D'ICI AU—

PREMIER MAI PROCHAIN, A l'occasion du départ du soussigné,

FELIX PLOUF,

PLACE DU MARCHÉ, No 12, RUE AUGUSTA, SOREL,

Magasin et logement à louer. Possession au premier de mai.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE Entre New-York et le Havre

Les magnifiques vapeurs de cette ligne française pour le continent (certaines peupées de moteurs électriques) partent de la

